



AVANT PROGRAMME

I - DENOMINATION DU CONCOURS

Concours : RCE prince moulay Abdellah

Date : 20-22 AVRIL 2018

Lieu : FES

CSO 1* CSO 2* CSO 3* CND CJC Coupe du Trône

II - CONDITIONS GENERALES

POUR LE BIEN ETRE DES PONEYS/CHEVAUX

La Fédération Royale Marocaine des Sports Equestres (FRMSE) attend de toutes les personnes concernées par le sport équestre qu'elles adhèrent au code de conduite en reconnaissant et acceptant que le bien être du poney/cheval soit, en tout temps considéré comme souverain.

Le bien être du poney/cheval prédomine sur les exigences à tous les stades de leur préparation et de leur entraînement. Cela inclut la bonne gestion des poneys/chevaux, les méthodes d'entraînement, le ferrage, la sellerie ainsi que le transport et exclut toute technique considérée par la FEI comme abusive.

Pour être autorisé à concourir, les poneys/chevaux et les cavaliers doivent être physiquement aptes, compétents, et en bonne santé.

Tous les soins et traitements vétérinaires prodigués aux poneys/chevaux doivent assurer leur santé et leur bien être.

Les concours ne doivent pas porter préjudice au bien être des poneys/chevaux. Cela implique une attention particulière par les autorités de compétition, aux conditions météorologiques, aux heures, à la sécurité du site et à l'aptitude du poney/cheval à poursuivre son voyage après la compétition.

Tous les efforts doivent être consentis afin de s'assurer que les poneys/chevaux reçoivent l'attention qui leur est due après la compétition et qu'ils sont traités avec humanité une fois leur carrière achevée.

La FRMSE encourage vivement toutes les personnes concernées par le sport équestre à atteindre le plus haut niveau possible de connaissances dans leurs domaines de compétence.

Le Président de l'événement s'engage à respecter l'ensemble des règlements régissant l'organisation des compétitions équestres

Le Président de l'événement

Fait, le 20/03/2018

BOUAZIZ NOUREDDINE
Président
du RCE Prince Moulay Abdellah
Ecole de Sennoussi - FES

Approuvé par la FRMSE

Rabat, le 1^{er} AVR. 2018

Badre FAKIR
Directeur Général

Les annexes font parties intégrantes du programme approuvé et signé

III- INFORMATIONS GENERALES

1- Organisateur

Nom : RCE prince Moulay Abdellah

Adresse : km 6 Route de sefrou Fes

Téléphone : 0535767675

Fax : 05 35 65 41 15

Email : Nouredinebouaziz@gmail.com

2- Comité d'organisation

Président de l'événement : Nouredine Bouaziz

TEL : 06 64 76 47 38

Secrétariat du concours : Mlle Nadira Ellassri

TEL : 0535767675 / 06 99 77 42 06

3- Directeur de l'événement

Nom : karim bouayad

Téléphone : 0661 077313

Email :

4- Médecin de service

Nom : Protection civile

Téléphone :

5- Délégué Vétérinaire (concours)

Nom : karoum abdelghafour

Téléphone : 0661170597

6- Vétérinaire de permanence

Nom : Dr hicham

Téléphone : 0661 377730

7- Maréchal ferrant

Nom : Driss Mohammed

Téléphone : 0670138156

IV – CONDITIONS SPECIFIQUES TECHNIQUES

1- Carrère de Concours

Dimension : 65x46.

Type de sol : Sable

2- Carrère de détente

Dimension : 55x40.

Type de sol : sable

3- Ecuries

Type de boxes : dur et démontable.

Dimensions boxes : 3mx3m

Prix des boxes : 450dh

Responsable Hébergement : Adnane Derghal.



4 – Programme

Date d'ouverture des écuries : jeudi 19-04-18 à 8h				
N° d'épreuve	Date	Heure	Epreuve	Barème
1	20/04	8h	1.20m /1.25m	En deux phases FRMSE 274.5.6 2 chevaux par cavalier
2			1.10m/1.15m amateur	Difficulté progressive FRMSE 269 2 chevaux par cavalier
3			1.10m./1.15m	Difficulté progressive FRMSE 269 2 chevaux par cavalier
4			Barbe & Arabe barbe	Barème A au chrono FRMSE 238.2.1 3 chevaux par cavalier
5			1.30m /1.35m	Difficulté progressive FRMSE 269
6	21/04	9h	1.10m/1.15m amateur	En deux phases FRMSE 274.5.3 2 chevaux par cavalier
7			1.10m/1.15m	En deux phases FRMSE 274.5.3 2 chevaux par cavalier
8			Cadet	En deux phases FRMSE 274.5.3 2 chevaux par cavalier
9			1.20m/1.25m	Difficulté progressive FRMSE 269 2 chevaux par cavalier
10			Criterium	Difficulté progressive FRMSE 269 2 chevaux par cavalier
11			Barbe & Arabe barbe	Barème C FRMSE 239 3 chevaux par cavalier
12			1.30m/1.35m	Barème A au chrono FRMSE 238.2.1
13			Junior	Barème A au chrono FRMSE 238.2.1
14			Club	Barème A au chrono FRMSE 238.2.1 Qualificative «Coupe du Trône» 4 cavaliers par équipe/ 2 équipes par club
15*	22/04	9h	1.10m/1.15m amateur (Dotation supplémentaire au vainqueur / 4000,00 dhs)	Barème C FRMSE 239 Qualificative Senior Amateur 2 chevaux par cavalier
16*			1.10m/1.15m (Dotation supplémentaire au vainqueur / 4000,00 dhs)	Barème C FRMSE 239 2 chevaux par cavalier
17			Cadet	Barème A au chrono FRMSE 238.2.1 Qualificative Cadet 2 chevaux par cavalier
18*			1.20 m/1.25m (Dotation supplémentaire au vainqueur / 4000,00 dhs)	Barème A au chrono FRMSE 238.2.1 Qualificative Senior B 2 chevaux par cavalier
19			Criterium	Barème A au chrono FRMSE 238.2.1 Qualificative Criterium 2 chevaux par cavalier
20			Junior	Barème A au chrono FRMSE 238.2.1 Qualificative Junior 2 chevaux par cavalier
21*			Barbe & Arabe barbe (Dotation supplémentaire au vainqueur / 4000,00 dhs)	Barème A au chrono FRMSE 238.2.2 Qualificative 3 chevaux par cavalier
22*			1.30m/1.35m (Dotation supplémentaire au vainqueur / 5000,00 dhs)	OPEN GRAND PRIX Barème A au chrono FRMSE 238.2.2 2 chevaux par cavalier

